

L'actu du jour

Tes 3 infos de la semaine : moins de thon, plus de dons, et zéro réseaux sociaux

Ça s'est passé entre le 5 et le 11 septembre : neuf villes françaises ont supprimé le thon à la cantine, des stars d'Internet ont récolté de l'argent pour des associations, et une grande enquête alerte sur les dangers de TikTok.



(© Adrien Nowak / Hans Lucas / AFP, © Sylvain THOMAS / AFP, © Guo Dexin / CFoto / AFP)

Le thon interdit à la cantine



Depuis la rentrée, neuf villes françaises ont décidé de **supprimer, au moins pour le moment, le thon du menu des cantines scolaires**. Il s'agit de Paris, Lyon, Lille, Mouans-Sartoux, Bègles, Grenoble, Montpellier, Rennes et Mont-de-Marsan.

La raison ? **Le thon est très souvent contaminé par du mercure, un métal qui peut avoir des effets négatifs** sur le développement du cerveau. Pour le moment, l'Europe n'a pas décidé d'interdire officiellement le thon, car elle trouve que la quantité de mercure y est limitée. Mais tout le monde n'est pas de cet avis. C'est le cas de ces villes qui ne veulent prendre aucun risque avec la santé des écoliers.

Générosité en ligne

Du vendredi 5 au dimanche 7 septembre, c'était la neuvième édition du ZEvent. Cet événement diffusé en direct sur la plateforme Twitch réunit **des stars d'Internet qui se lancent des défis**, jouent à des jeux vidéo et proposent des animations aux spectateurs pendant plus de 50 heures.

Le public était invité à **donner de l'argent pour des associations en faveur des personnes malades et de ceux qui les aident**. Ainsi, la Ligue contre le cancer, l'Association française des aidants ou Le Rire médecin, pour les clowns à l'hôpital des enfants, ont profité d'une partie des plus de 16 millions d'euros récoltés : bravo !



(Capture d'écran ©ZeratoR /

Youtube.)

Enquête sur TikTok



(© J. Azam)

Jeudi 11 septembre, les députés français ont publié **les résultats d'une enquête sur le réseau social TikTok**. Car, en plus de voter les lois, les députés peuvent être chargés de mener des enquêtes, autour de sujets de société par exemple. Là, ils se sont intéressés à TikTok pendant six mois et ils ont conclu que **ce puissant réseau social diffusait des contenus dangereux**.

Les députés recommandent donc l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans, mais aussi la création d'un « délit de négligence numérique », pour les parents qui exposent trop leurs jeunes enfants aux réseaux sociaux. On ne sait pas encore si une loi sera votée.

Tu veux plus d'infos ? Avec beaucoup de photos et d'illustrations ? Abonne-toi au journal 1jour1actu !



**Cette semaine
dans ton journal**



Un super poster sur
l'athlétisme !

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)